



---

# Politique relative à l'esclavage et aux droits humains

## Approbation

### Préparée par :

\_\_\_\_\_  
Yulia Bhonsle  
Directrice adjointe responsable de la conformité

\_\_\_\_\_  
Kim Duban  
Responsable catégorielle des questions environnementales, sociales et de gouvernance

### Propriétaire :

Approuvée électroniquement\*  
\_\_\_\_\_  
Yulia Bhonsle  
Directrice adjointe responsable de la conformité

Approuvée électroniquement\*  
\_\_\_\_\_  
Kim Duban  
Responsable catégorielle des questions environnementales, sociales et de gouvernance

### Approuvée par :

Approuvée électroniquement\*  
\_\_\_\_\_  
Ann Miller  
Directrice des Ressources humaines

---

\*Les documents approuvés électroniquement sont authentifiés dans le système de gestion électronique des documents.



## Table des matières

1.0	Application et déclaration de principe .....	3
2.0	Qu'est-ce que l'esclavage moderne ?.....	3
3.0	Notre approche .....	4
4.0	Communications et formation .....	6
5.0	Déclaration du Royaume-Uni relative à la lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains.....	7
6.0	Conformité à cette Politique et signalement des préoccupations .....	7
7.0	Références .....	7
8.0	Sommaire de la révision.....	7



## 1.0 Application et déclaration de principe

Westinghouse s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable. Le respect des droits humains est un droit fondamental au sein de notre entreprise. Cela est intégré dans notre prise de décision, notre gouvernance et nos opérations.

Nous cherchons à identifier et à prévenir les impacts négatifs sur les droits humains au sein de nos entreprises et de notre chaîne d'approvisionnement et à agir d'une manière conforme aux normes internationales en matière de droits humains, notamment les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, la Déclaration universelle des droits humains des Nations Unies et la Déclaration de 1998 de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Nous cherchons à traiter nos employés, nos clients, nos fournisseurs et les communautés dans lesquelles nous travaillons avec dignité et d'une manière qui respecte les droits humains. Cela implique la promotion d'un environnement de travail respectueux des droits fondamentaux, notamment par l'élimination du travail forcé ou obligatoire ; l'abolition du travail des enfants ; la garantie d'un lieu de travail sûr et sain, exempt de discrimination et de harcèlement, où chacun est traité équitablement, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion, d'orientation sexuelle, d'identité et d'expression de genre, d'emploi et de profession ou de tout autre statut ; la reconnaissance des droits à la liberté d'association et à la négociation collective ; et la mise en place de salaires respectant au minimum les exigences légales.

Nous intégrons les principes et les normes des droits humains dans toutes nos activités commerciales principales, y compris le Code Ethique du groupe Westinghouse, la formation à la conformité mondiale, les communications, les contrats et les processus de diligence raisonnable des partenaires commerciaux, le cas échéant. Ces pratiques vont au-delà de nos interactions avec nos principaux fournisseurs et autres partenaires commerciaux.

La présente Politique relative aux droits humains s'applique à tous les employés de Westinghouse, de ses filiales, succursales et coentreprises en propriété exclusive ou sous contrôle. La présente Politique s'applique également à nos dirigeants et au Conseil d'administration. Les sous-traitants, consultants, agents, et autres partenaires commerciaux, qui travaillent avec Westinghouse ou en son nom, doivent également respecter la présente Politique.

Nous reconnaissons le rôle que jouent les fournisseurs, les prestataires, les clients et les autres partenaires commerciaux pour nous aider à atteindre les objectifs de cette Politique. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils partagent l'engagement de la Société à respecter les droits humains, comme indiqué dans la présente Politique. Reconnaisant que chaque entité de notre réseau de partenaires commerciaux doit s'efforcer de mener ses propres actions pour traiter les questions relatives aux droits humains, nous soutenons leurs efforts en la matière.

## 2.0 Qu'est-ce que l'esclavage moderne ?

L'esclavage moderne est un crime dans de nombreuses juridictions et une violation des droits humains fondamentaux. Il prend diverses formes, telles que :

1. l'esclavage, la servitude (l'exploitation par la contrainte à fournir des services) et le travail forcé ou obligatoire (y compris les cas d'exploitation par retenues illégales sur salaire et les périodes de travail excessives sans pauses) ;
2. la traite des êtres humains qui consiste à organiser ou à faciliter le voyage d'une victime en vue de son exploitation ;
3. la commission d'une infraction avec l'intention de commettre un trafic d'êtres humains ; et
4. la complicité, par aide ou assistance, provocation ou fourniture de moyens, à la commission de l'une de ces infractions.

Il existe certains indicateurs de l'esclavage moderne, notamment :

- l'apparence : si le travailleur présente des signes de malnutrition, s'il manque d'hygiène élémentaire, s'il est vêtu de manière inadéquate pour le travail qu'il effectue (par exemple, il peut manquer d'équipement de protection ou de vêtements chauds) ;
- le comportement : si le travailleur est renfermé ou effrayé et manifeste une peur des forces de l'ordre ou d'autres autorités, et exprime une crainte ou une réticence à demander de l'aide auprès d'un organisme gouvernemental ou privé ;
- la liberté de mouvement restreinte : si le travailleur présente des signes indiquant que ses déplacements sont contrôlés et qu'il est incapable de quitter son lieu de travail (ceci inclut le fait de ne pas avoir le contrôle de son passeport ou d'autres documents d'identité ou de voyage) ;
- la réticence de la partie contractante à inclure des clauses relatives à l'esclavage moderne dans les contrats ;
- les constatations négatives issues de la surveillance par les médias et concernant des violations des droits humains, notamment en matière de mauvaises conditions de travail, de travail forcé, de traitements inhumains infligés aux travailleurs migrants et de travail des enfants ;
- les prestataires qui proposent des tarifs anormalement bas, sans justification par d'autres facteurs ;
- le recours à des tiers et intermédiaires proposant des services de recrutement, notamment lorsqu'ils fournissent de la main-d'œuvre étrangère ;
- les industries et entreprises à haut risque peuvent inclure la construction, l'agriculture, l'habillement et le textile, la fabrication, les services domestiques et l'hôtellerie ; et 1 Aux fins de la présente Politique, les « travailleurs temporaires » incluent les employés à temps partiel, les consultants et les contractants, etc. qui travaillent dans nos locaux.
- les entreprises dont les pratiques en matière de ressources humaines sont inadéquates, notamment en raison de l'absence de politiques de recrutement ou de transparence concernant le recrutement des travailleurs qui exécuteront le contrat dans le cadre de contrats à forte intensité de main-d'œuvre et à haut risque (par exemple, les contrats de nettoyage, les contrats de construction).

### 3.0 Notre approche

Dans le cadre de notre engagement à respecter les droits humains, nous nous sommes engagés à mettre en place des mécanismes internes et externes pour aider à identifier, prévenir, atténuer et traiter les impacts négatifs potentiels sur les droits humains qui peuvent être directement liés à nos actions, ou

causés par celles-ci ou encore, auxquels nous aurions contribué. Nombre de ces mécanismes sont déjà en place et intégrés à nos opérations grâce à des politiques et des outils établis qui encadrent notre approche de l'identification des risques d'esclavage moderne et les mesures de prévention de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains dans nos chaînes d'approvisionnement. Il s'agit notamment des codes et procédures suivants :

- **Code Éthique du groupe Westinghouse** : Le Code Ethique du groupe Westinghouse définit la manière dont nous acceptons de nous conduire et fournit un cadre pour guider nos actions, notamment en menant nos activités d'une manière qui respecte et soutient la protection des droits humains en s'efforçant d' :
  - a. éliminer la discrimination dans le domaine de l'emploi ;
  - b. interdire l'esclavage moderne, y compris le travail des enfants et le travail forcé ; et
  - c. éradiquer le harcèlement et les violences physiques ou mentales sur le lieu de travail.
- **Code Éthique du fournisseur** : Ce Code définit les attentes envers nos fournisseurs et la manière dont ils doivent se comporter lorsqu'ils fournissent des produits et des services à Westinghouse, et fournit un cadre pour guider les actions des fournisseurs, notamment en menant nos activités d'une manière qui respecte et soutient la protection des droits humains en s'efforçant d' :
  - a. éliminer la discrimination dans le domaine de l'emploi ;
  - b. interdire l'esclavage moderne, y compris le travail des enfants et le travail forcé ; et
  - c. éradiquer le harcèlement et les violences physiques ou mentales sur le lieu de travail.
- **Procédures de diligence raisonnable et de gestion des fournisseurs** : Ces procédures doivent être suivies lors de l'achat de biens ou de services pour ou au nom de Westinghouse. Les procédures comprennent un protocole de diligence raisonnable qui intègre des considérations relatives à la lutte contre l'esclavage, lequel s'applique lors de l'engagement ou du renouvellement de contrats avec des fournisseurs tiers à haut risque.
- **Attentes de la part de l'homologue** : Des dispositions juridiques sont incluses dans les accords contractuels, exigeant des partenaires commerciaux qu'ils respectent les clauses relatives aux droits humains et à la lutte contre l'esclavage, le cas échéant. Lorsqu'il n'est pas possible de négocier cette clause, le partenaire commercial concerné doit être informé de l'engagement de Westinghouse à éradiquer l'esclavage moderne.
- **Politique mondiale de signalement en matière d'éthique et de gestion** : Le Service d'assistance téléphonique en matière d'éthique et de gestion de Westinghouse (la « ligne d'assistance ») est géré par un tiers indépendant. Le Service d'assistance permet à toute personne d'appeler de manière anonyme (si elle le souhaite) pour signaler un comportement suspecté contraire à l'éthique, illégal ou dangereux en anglais et dans d'autres langues. Le Service d'assistance est disponible gratuitement, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour de plus amples informations, consultez la Politique relative aux signalements et enquêtes en matière d'éthique et de gestion.

- Politique et programme anti-corruption (« ABC ») : Notre Politique et notre programme ABC établissent des règles anti-corruption.
- Programme de développement durable de l'entreprise : Énonce les attentes et l'approche pour l'intégration des principes de durabilité dans l'ensemble de nos activités à travers le monde.
- Politique de santé et de sécurité : Politique et programmes de qualité, d'environnement, de santé et de sécurité : Établit notre engagement et nos attentes envers les employés afin de fournir un environnement de travail sûr et sain.
- Évaluation des risques : Nos procédures de prévention des atteintes aux droits humains sont conçues pour être proportionnelles aux risques encourus, compte tenu de leur variabilité selon les juridictions, les secteurs, les fournisseurs, le degré de contrôle de l'entreprise sur sa chaîne d'approvisionnement et d'autres facteurs de gouvernance. Les évaluations des risques font, par conséquent, partie intégrante des efforts déployés par Westinghouse, au sein de ses activités, pour promouvoir l'éradication des violations des droits humains, y compris l'esclavage moderne, dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement. Le niveau de risque d'esclavage pour chaque entité de Westinghouse varie selon le type et la nature de ses opérations commerciales. L'évaluation des risques comprendra une évaluation de la nature et de l'étendue de l'exposition aux risques d'esclavage moderne dans les opérations de Westinghouse à l'échelle mondiale et dans la chaîne d'approvisionnement par ses fournisseurs et des tiers, ainsi que les stratégies d'atténuation mises en œuvre selon les besoins. Cette évaluation sera périodique, documentée et fondée sur des informations pertinentes, et sera mise à jour lorsque des changements importants surviendront dans l'entreprise (c'est-à-dire que de nouvelles acquisitions ou de nouveaux produits, transactions ou projets entraîneront l'arrivée de nouveaux fournisseurs et/ou partenaires commerciaux présentant un risque plus élevé d'esclavage moderne, que des violations seront suspectées ou détectées, ou en cas d'expansion dans une nouvelle zone géographique ou un nouveau secteur d'activité). Le niveau de risque évalué influencera les procédures et contrôles spécifiques qui seront mis en œuvre pour prévenir et détecter l'esclavage moderne. Cette approche basée sur les risques est conçue pour permettre aux efforts de Westinghouse de se concentrer là où ils sont le plus nécessaires et peuvent le plus contribuer à éradiquer les violations des droits humains, y compris l'esclavage moderne.
- Engagement communautaire et des parties prenantes : Nous cherchons à nous engager de manière proactive auprès des parties prenantes, y compris les communautés locales où nous opérons, et nous nous efforçons de créer de la valeur partagée. Grâce à notre engagement et nos évaluations locales, nous cherchons à identifier, éviter, prévenir et atténuer les risques et les impacts potentiels sur les droits humains.

#### 4.0 Communications et formation

Une formation régulière sur cette Politique et sur les risques liés aux droits humains, notamment l'esclavage moderne, auxquels les activités de Westinghouse sont confrontées dans ses activités et ses



chaînes d'approvisionnement, sera accessible aux employés clés qui gèrent les relations avec les fournisseurs et, au besoin, dans le cadre de formations sur les politiques, procédures et protocoles connexes.

## 5.0 Déclaration du Royaume-Uni relative à la lutte contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains

Chaque organisation à laquelle s'applique la loi britannique sur l'esclavage moderne doit publier chaque année une déclaration publique sur les mesures qu'elle a prises pour éradiquer l'esclavage moderne dans son entreprise et ses chaînes d'approvisionnement. La déclaration de Westinghouse relative à la lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains au Royaume-Uni est disponible [ici](#).

## 6.0 Conformité à cette Politique et signalement des préoccupations

La prévention, la détection et le signalement des violations des droits humains, y compris, mais sans s'y limiter, l'esclavage moderne, dans toutes les activités et chaînes d'approvisionnement de Westinghouse, relèvent de la responsabilité de l'ensemble des administrateurs, dirigeants, employés et sous-traitants de Westinghouse. De plus, nos partenaires commerciaux travaillant avec Westinghouse et en notre nom sont tenus d'éviter toute activité qui pourrait conduire ou suggérer une violation de cette Politique. Il est impératif de signaler tout conflit potentiel avec cette Politique, qu'il soit passé, actuel ou futur, au Service mondial de la Conformité et des Affaires juridiques par le biais du [Service d'assistance téléphonique en matière d'éthique et de gestion de Westinghouse](#) dans les meilleurs délais et conformément à notre Politique de signalement des questions d'éthique et de gestion et des enquêtes internes. Le personnel et nos partenaires commerciaux sont encouragés à faire part le plus tôt possible de leurs préoccupations concernant tout cas éventuel d'esclavage moderne dans n'importe quelle partie des chaînes d'approvisionnement de Westinghouse, quel que soit le niveau de leurs fournisseurs. Si quelqu'un a connaissance qu'une violation de cette Politique s'est produite ou est susceptible de se produire, il doit en informer le service mondial de la Conformité et des affaires juridiques dès que possible et conformément à notre Politique de signalement.

Tout employé qui enfreint cette Politique sera confronté à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Westinghouse peut mettre fin à sa relation avec d'autres personnes et entreprises travaillant en son nom si elles enfreignent des clauses contractuelles relatives à l'esclavage moderne dans la mesure où cela est pertinent.

## 7.0 Références

BMS-LGL-16 Code Éthique du groupe Westinghouse

BMS-LGL-11 Politique anti-corruption

Westinghouse Supplier Code of Conduct

## 8.0 Sommaire de la révision

Révision	Section	Description de la révision
0.0	Tous	Publication initiale